

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)



**RAPPORT DE SYNTHESE DU DEUXIEME
PASSAGE
(Avril-Juin 2024)
DE L'ENQUETE MODULAIRE ET
PERMANENTE AUPRES DES MENAGES
(EMOP)**



Septembre 2024

**ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE
AUPRES
DES MENAGES (EMOP)**

Avec l'appui financier du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC)



**ACCESSIBILITE AUX SOINS DE SANTE,
APPRECIATION DE LA POPULATION
SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES
A ENTREPRENDRE ET DEPENSES DE
CONSOMMATION DES MENAGES**

Tableau 1-1 : Récapitulatif des résultats des indicateurs des conditions de vie de la population

Indicateurs Passage 2	Ensemble	Milieu		Sexe	
		Urbain	Rural	Homme	Femme
Santé					
Taux de morbidité (%)	23,9	24,2	23,8	22,2	25,7
Proportion des individus ayant contracté le paludisme au cours des 03 derniers mois (%)	13,3	13,0	13,5	12,7	14,0
Proportion de la population consultée chez un guérisseur ou un marabout (%)	7,9	5,8	8,8	8,2	5,2
Proportion de la population habitant à moins d'un Km d'un établissement de santé (%)	36,6	38,5	35,8	36,6	37,5
Proportion de la population habitant à plus de 15 Km d'un établissement de santé (%)	7,2	3,8	8,7	7,4	4,8
Pauvreté subjective					
Proportion des ménages vivant difficilement avec leur niveau de revenu (%)	9,7	12,2	8,5	8,9	17,0
Proportion des ménages vivant bien avec leur niveau de revenu (%)	7,0	7,2	7,0	7,2	5,4
Proportion des ménages se considérant pauvre (%)	35,1	37,1	34,1	33,9	44,8
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est dégradé par rapport à l'année écoulée (%)	28,8	28,5	29,0	28,4	31,9
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est amélioré au cours de l'année écoulée (%)	12,2	11,0	12,8	12,1	12,9
Dépenses de consommation					
Dépenses moyennes par ménage (FCFA)	893 454	1 008 371	836 4901		
Dépenses moyennes par tête (FCFA)	134 473	165 230	119 228		
Dépenses moyennes par équivalent adulte (FCFA)	176 726	214 740	157 883		

Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. EVALUATION DE LA QUALITE	6
2. SYNTHÈSE GÉNÉRALE	8
2.1. Santé de la population.....	8
2.2. Protection de l'environnement au sein des ménages.....	9
2.3. Pauvreté subjective.....	12
2.4. Emploi	14
2.5. Dépenses de consommation.....	17

Liste des tableaux

Tableau 1-1 : récapitulatif des résultats des indicateurs des conditions de vie de la population	3
Tableau 1-1 : Structure de l'échantillon avant et après l'enquête	6
Tableau 2-1: Évolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%).....	9
Tableau 2-2: Pourcentage des ménages par rapport à la préoccupation de la protection de l'environnement selon la région et le milieu de résidence (%).....	10
Tableau 2-3: Pourcentage des ménages qui ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation ou d'appui conseil pour la protection de l'environnement par région et milieu de résidence (%).....	11
Tableau 2-4: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)	13
Tableau 2-5 : Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence	17

Liste des figures

Figure 2-1: Pourcentage des solutions qui ont beaucoup apporté aux problèmes environnementaux (%).....	12
Figure 2-2: Opinions des chefs de ménage sur les actions prioritaires à mener par les autorités	14
Figure 2-3 : Structure de l'emploi selon les nouvelles normes	15
Figure 2-4: Répartition de la population malienne de 15 ans et plus selon la situation dans l'emploi	15
Figure 2-5 : Population en emplois par sexe selon le secteur d'activité (%)	16
Figure 2-6 : Population en emplois selon le statut salarial (%).....	16

INTRODUCTION

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) est un dispositif de collecte mis en place par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), en collaboration avec la Statistique Suède, pour répondre aux besoins de disposer d'informations fiables et actualisées pour la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), des Objectifs du Développement Durable (ODD) et divers programmes et politiques sectoriels. L'EMOP est une enquête à quatre passages et chaque passage dure trois mois et le questionnaire de base est composé de modules fixes et de certains modules rotatifs offrant l'opportunité d'intégrer de nouvelles questions provenant des sectoriels et d'autres partenaires.

La présente édition est **la treizième** d'une série dont la première génération a démarré en avril 2011. Pour la présente édition, le premier s'est déroulé entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2024. La collecte du second passage, démarrée le 1^{er} avril a pris fin le 30 juin 2024. La présente note fait la synthèse de quelques principaux indicateurs résultant de l'analyse des données issues de la collecte dudit deuxième passage de l'EMOP traitant des questions de santé de la population, de l'environnement des ménages, de la pauvreté subjective et enfin liées aux dépenses de consommation des ménages. Les tableaux des indicateurs sont contenus dans un fichier Excel séparé qui accompagnent ce rapport de synthèse.

1. EVALUATION DE LA QUALITE

Entre les premier et deuxième passage, le nombre de ménages enquêtés avec succès est passé de 12 791 à 12 777 soit une perte de 14 ménages par rapport au deuxième passage soit un taux de réalisation des US de 99,9%. Ces pertes sont essentiellement dues aux cas de déménagements ou d'absences prolongées des ménages constatées par les agents enquêteurs après plusieurs visites. Malgré que l'insécurité demeure toujours un problème pour la réalisation des opérations de collecte surtout dans les régions de Nara, Kidal et Ménaka, l'analyse des indicateurs dans ces trois régions ne reflètent pas l'ensemble des régions. En effet, pour cette édition l'enquête s'est déroulée uniquement à Ménaka ville couvrant une seule grappe et 28 grappes qui étaient des fractions nomades sur un total de 90 prévues pour être enquêtées en raison de l'inaccessibilité des autres zones de la région. Les 29 grappes ont été enquêtés pour les deux premières éditions. La situation similaire est observée à Kidal et dans une moindre mesure à Nara pour des raisons exclusivement liées au fait que les agents n'ont pas pu accéder à toutes les localités pour cause d'insécurité.

Tableau 1-1 : Structure de l'échantillon avant et après l'enquête

Régions ¹	Nombre de grappes échantillonnées	Nombre total de ménages échantillonnés	Nombre grappes enquêtées au passage 1	Nombre total de ménages enquêtés au passage 1	Nombre grappes enquêtées au passage 2	Nombre total de ménages enquêtés au passage 2	Taux de réalisation des US (entre le passage 1 et 2)
Kayes	144	864	144	863	144	861	99,8
Koulikoro	155	930	146	876	146	876	100,0
Sikasso	164	984	151	906	151	905	99,9
Ségou	149	894	131	786	131	786	100,0
Mopti	134	804	103	618	103	618	100,0
Tombouctou	141	846	131	786	131	786	100,0
Gao	109	654	83	498	83	498	100,0
Kidal	59	708	21	252	21	252	100,0
Taoudénni	28	672	28	672	28	672	100,0
Ménaka	90	720	29	232	29	232	100,0
Nioro	118	708	118	708	118	704	99,4
Kita	110	660	110	659	110	658	99,8
Dioila	100	600	99	594	99	594	100,0
Nara	100	600	41	246	41	246	100,0
Bougouni	139	834	139	834	139	833	99,9
Koutiala	136	816	120	719	120	719	100,0
San	134	804	128	768	128	767	99,9
Douentza	108	648	64	384	64	383	99,7
Bandiagara	121	726	72	432	72	432	100,0
Bamako	161	966	161	958	161	955	99,7
Ensemble	2 400	15 438	2 019	12 791	2 019	12 777	99,9

Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

¹ Toutes les communes des régions de Nara, Taoudénni et Dioila sont rurales selon la Loi n°2023- 007 du 13 mars 2023 portant création des collectivités territoriales en république du Mali.

Conformément à la méthodologie de l'enquête, les indicateurs sont produits avec une précision maximale de 10 % et 15 % respectivement pour les niveaux national et régional avec un niveau de confiance de 95 %. Dans la plupart des cas, les précisions obtenues sont meilleures par rapport aux cibles attendues.

2. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) est un dispositif permanent de collecte mis en place par l'INSTAT avec l'appui technique et financier de la Suède pour répondre aux besoins de suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali.

Elle est réalisée annuellement en quatre passages sur l'ensemble du territoire national. Chaque passage dure trois mois de collecte. Pour rappel, sur un total de 15 438 ménages, 12 791 ménages ont été enquêtés au premier passage, soit un taux de couverture de 82,9%. Au second passage, il a été enquêté 12 777 ménages. Ce qui réduit légèrement le taux de couverture à 99,9% par rapport aux ménages collectés au premier passage. Les résultats sont représentatifs au niveau national, de chacune des régions enquêtées et du district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural).

Les thèmes abordés portent sur la santé de la population, la protection de l'environnement au sein des ménages, la pauvreté subjective et les dépenses de consommation des ménages.

L'exploitation des données issues de ce passage a abouti aux résultats suivants :

2.1. Santé de la population

Le taux de morbidité, indiquant la population souffrant d'une maladie ou ayant été victime d'une blessure au cours des trois derniers mois ayant précédé l'enquête, est estimé à 23,9% entre le mois d'avril à juin 2024. Il a pratiquement diminué depuis le passage 1 (34,2%). Il est plus élevé pour les individus vulnérables comme les personnes âgées de plus de soixante ans (49,1%) et les enfants de moins de cinq ans (28,3%). Ce taux est plus élevé dans les régions de Douentza (48,9%), Mopti (47,7%) et Kidal (46,2%). Le paludisme ou la fièvre constituait la principale pathologie dont souffrait la population malienne avec 55,7%. Parmi les personnes ayant consulté et déclaré avoir rencontré des problèmes, 47,4% d'entre eux estiment que le temps d'attente est trop long.

Tableau 2-1: Évolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%)

Caractéristiques sociodémographiques	Janvier-Mars 2024			Avril-Juin 2024		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Région						
Kayes	28,4	32,3	30,3	17,1	19,3	18,2
Koulikoro	26,4	30,9	28,7	19,1	22,3	20,7
Sikasso	26,8	36,7	31,9	23,0	29,8	26,5
Ségou	35,4	40,0	37,7	21,4	24,9	23,2
Mopti	55,0	61,2	58,2	44,4	50,7	47,7
Tombouctou	53,7	56,0	54,8	43,2	42,3	42,8
Gao	26,3	33,6	29,9	21,5	28,7	25,1
Kidal	46,1	50,5	48,2	45,6	46,9	46,2
Taoudenni	22,1	19,8	21,1	8,3	6,6	7,5
Ménaka	34,1	36,4	35,2	32,7	32,1	32,4
Nioro	35,8	39,3	37,6	26,9	31,0	29,1
Kita	30,0	34,2	32,0	19,2	21,0	20,1
Dioila	27,9	34,3	31,1	19,1	23,0	21,1
Nara	43,9	49,4	46,7	32,8	38,3	35,6
Bougouni	25,7	31,3	28,5	12,2	14,8	13,5
Koutiala	42,0	47,2	44,7	22,3	25,2	23,8
San	25,5	30,6	28,1	15,3	19,4	17,3
Douentza	57,8	64,1	61,0	46,5	51,2	48,9
Bandiagara	29,0	29,8	29,4	30,5	30,5	30,5
Bamako	24,3	29,7	27,1	16,7	21,7	19,3
Milieu						
Urbain	30,2	35,7	33,0	21,7	26,5	24,2
Rural	32,3	37,1	34,7	22,4	25,3	23,8
Age						
Moins de 5 ans	39,4	39,2	39,3	29,0	27,5	28,3
5 - 10 ans	31,6	29,6	30,7	19,5	19,6	19,5
11 -14 ans	26,4	28,1	27,2	16,8	17,7	17,3
15 - 59 ans	25,9	37,5	32,1	17,9	26,6	22,6
60 ans et plus	57,6	63,1	60,1	49,1	49,1	49,1
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	33,0	38,1	35,8	25,1	27,2	26,2
Fondamental1	29,4	32,6	30,9	18,3	21,8	20,0
Fondamental 2	26,2	34,9	30,4	17,8	24,0	20,8
Secondaire Général	23,2	32,5	27,2	15,5	22,5	18,5
Secondaire Technique et Professionnel	24,5	35,8	29,8	16,8	27,3	21,7
Supérieur	22,0	28,8	24,1	15,6	25,4	18,7
Ensemble	31,7	36,6	34,2	22,2	25,7	23,9

Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

2.2. Protection de l'environnement au sein des ménages

Le gouvernement Malien attache une grande importance à la protection de l'environnement. En effet, bon nombre de politiques sectorielles et programmes s'y rattachent. Il s'agit entre autres de la loi N° 02-006 du 31 janvier 2002 portant code de l'eau et fixant les règles d'utilisation, de conservation, de protection et de gestion des ressources en eau ; la politique de l'assainissement élaborée en 2009, le Programme Sectoriel de l'Eau et de l'Assainissement (PROSEA) mis en place en 2006, les Plans Stratégiques d'Assainissement (PSA), etc.

Par ailleurs, il est nécessaire de suivre constamment les différentes politiques et programmes relatifs aux questions environnementales. Il s'agit entre autres de la Politique Nationale sur le Changement Climatique (PNCC) élaborée en 2014, la Politique Nationale Forestière, la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNEF), etc.

Ainsi, il ressort des résultats que 50,4% des ménages maliens ont eu beaucoup de préoccupation face à la protection de l'environnement. Cette préoccupation inquiète plus les ménages ruraux (52,7%).

Tableau 2-2: Pourcentage des ménages par rapport à la préoccupation de la protection de l'environnement selon la région et le milieu de résidence (%)

Caractéristiques sociodémographiques	La protection de l'environnement est-elle pour vous une préoccupation ?				
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Ensemble
Région					
Kayes	27,5	62,3	10,1	0,1	100,0
Koulikoro	60,6	32,0	7,4	0,0	100,0
Sikasso	51,1	38,6	9,8	0,5	100,0
Ségou	58,1	40,3	1,5	0,0	100,0
Mopti	45,2	50,8	3,6	0,3	100,0
Tombouctou	38,6	32,0	26,7	2,6	100,0
Gao	38,1	49,5	9,9	2,5	100,0
Kidal	56,5	21,4	20,8	1,3	100,0
Taoudenni	17,5	27,7	32,3	22,5	100,0
Ménaka	67,7	12,3	15,2	4,9	100,0
Nioro	85,9	9,8	2,7	1,6	100,0
Kita	65,9	27,2	6,3	0,6	100,0
Dioïla	53,9	40,5	5,3	0,2	100,0
Nara	67,7	27,1	4,5	0,6	100,0
Bougouni	54,2	40,6	4,6	0,6	100,0
Koutiala	66,5	28,1	5,1	0,4	100,0
San	48,3	48,2	2,9	0,6	100,0
Douentza	57,8	23,0	12,9	6,3	100,0
Bandiagara	67,3	24,1	7,8	0,8	100,0
Bamako	38,4	49,9	9,4	2,3	100,0
Milieu					
Urbain	45,8	42,9	9,6	1,8	100,0
'Bamako	38,4	49,9	9,4	2,3	100,0
'Autres villes	52,8	36,2	9,9	1,2	100,0
Rural	52,7	38,2	8,1	1,0	100,0
Ensemble	50,4	39,7	8,6	1,3	100,0

Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

On note qu'un peu plus d'un tiers des ménages maliens (31,3%) ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation ou d'appui conseil pour la protection de l'environnement. Ce taux est plus élevé dans les régions de Sikasso (55,5%), de Douentza (55,0%) et de Nioro (51,3%).

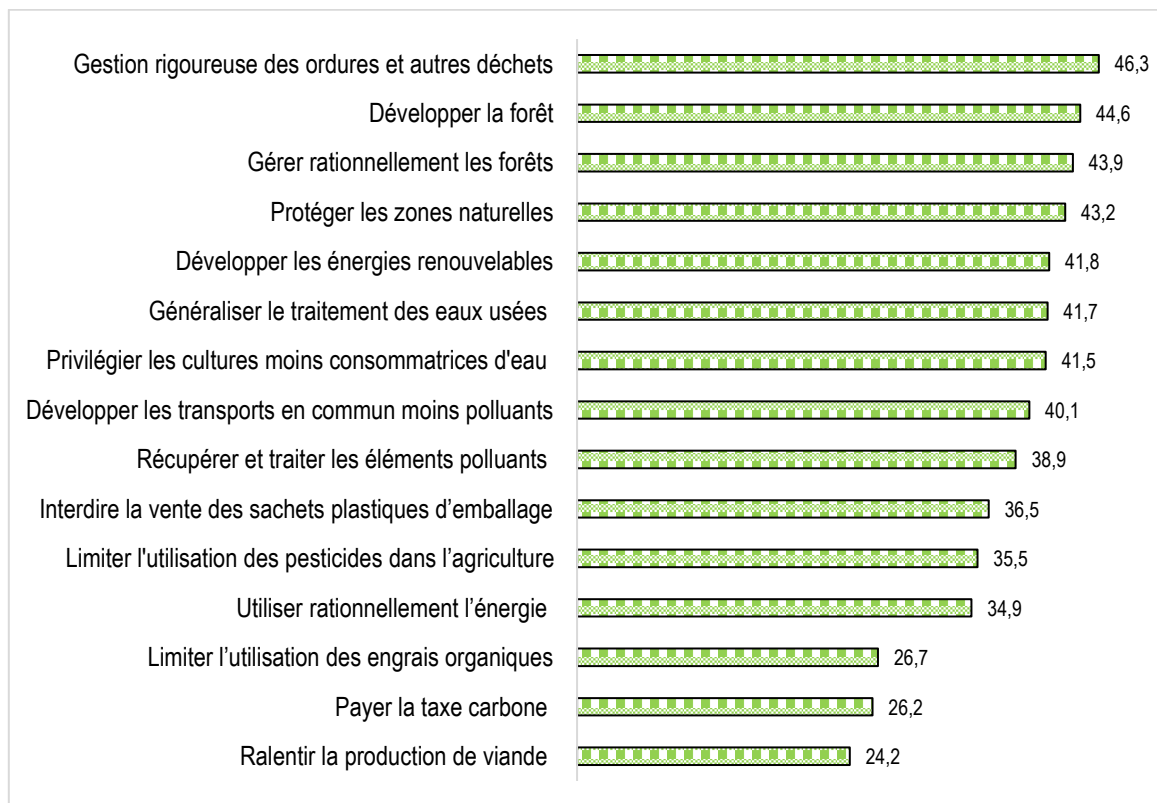
Tableau 2-3: Pourcentage des ménages qui ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation ou d'appui conseil pour la protection de l'environnement par région et milieu de résidence (%)

Caractéristiques sociodémographiques	Avez-vous bénéficié d'une campagne de sensibilisation ou d'appui conseil pour la protection de l'environnement ?		
	Oui	Non	Ensemble
Région			
Kayes	16,1	83,9	100,0
Koulikoro	38,7	61,3	100,0
Sikasso	55,5	44,5	100,0
Ségou	47,5	52,5	100,0
Mopti	46,7	53,3	100,0
Tombouctou	15,6	84,4	100,0
Gao	20,6	79,4	100,0
Kidal	13,1	86,9	100,0
Taoudenni	0,6	99,4	100,0
Ménaka	31,1	68,9	100,0
Nioro	51,3	48,7	100,0
Kita	29,1	70,9	100,0
Dioila	2,9	97,1	100,0
Nara	18,9	81,1	100,0
Bougouni	26,4	73,6	100,0
Koutiala	31,2	68,8	100,0
San	37,8	62,2	100,0
Douentza	43,9	56,1	100,0
Bandiagara	55,0	45,0	100,0
Bamako	19,1	80,9	100,0
Milieu			
Urbain	26,4	73,6	100,0
'Bamako	19,1	80,9	100,0
'Autres villes	33,4	66,6	100,0
Rural	33,7	66,3	100,0
Ensemble	31,3	68,7	100,0

Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

Les solutions qui sont beaucoup évoquées par les ménages maliens face aux problèmes environnementaux sont la protection de gestion rigoureuse des ordures et autres déchets (46,3%) et le développement de la forêt (44,6%). Par contre, le ralentissement de la production de la viande et le paiement de la taxe carbone sont des solutions les moins citées.

Figure 2-1: Pourcentage des solutions qui ont beaucoup apporté aux problèmes environnementaux (%)



Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

2.3. Pauvreté subjective

De façon générale, les ménages n'ont pas une bonne appréciation de leurs conditions de vie eu égard à leurs revenus. Près de la moitié (44,3%) de ces ménages estiment que les revenus engrangés leur permettent de vivre passablement et un pourcentage non négligeable (9,7%) trouve qu'il est difficile de vivre avec le revenu disponible contre seulement 7,0% estimant bien vivre avec leurs revenus.

Tableau 2-4: Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)

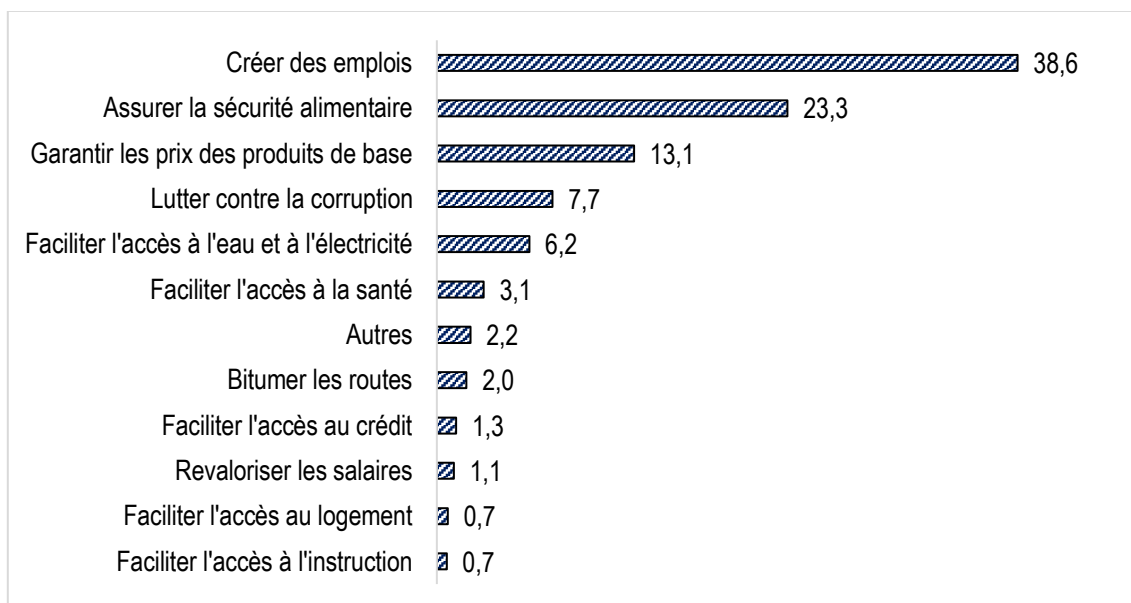
Caractéristiques sociodémographiques	Bien	Assez bien	Passablement	Difficilement	Ensemble
Région					
Kayes	1,0	46,7	47,8	4,5	100,0
Koulikoro	11,4	47,1	30,4	11,1	100,0
Sikasso	5,7	54,8	34,8	4,7	100,0
Ségou	3,3	35,3	60,4	1,0	100,0
Mopti	1,6	29,8	55,2	13,5	100,0
Tombouctou	16,3	21,0	47,9	14,8	100,0
Gao	0,7	20,3	63,5	15,6	100,0
Kidal	16,2	34,7	30,4	18,7	100,0
Taoudenni	2,2	81,6	16,2	0,0	100,0
Ménaka	1,5	5,5	49,3	43,6	100,0
Nioro	29,8	13,2	25,7	31,2	100,0
Kita	12,2	20,3	58,0	9,5	100,0
Dioila	2,7	44,1	47,3	5,9	100,0
Nara	9,1	10,6	55,6	24,7	100,0
Bougouni	5,0	58,1	33,3	3,6	100,0
Koutiala	12,2	30,9	41,7	15,2	100,0
San	7,6	50,5	36,3	5,6	100,0
Douentza	3,4	25,6	53,3	17,7	100,0
Bandiagara	7,5	43,1	48,3	1,0	100,0
Bamako	6,5	40,4	41,1	12,0	100,0
Milieu					
Urbain	7,2	37,5	43,1	12,2	100,0
'Bamako	6,5	40,4	41,1	12,0	100,0
'Autres villes	7,8	34,8	45,0	12,3	100,0
Rural	7,0	39,7	44,8	8,5	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	7,2	39,5	44,5	8,9	100,0
Féminin	5,4	34,9	42,7	17,0	100,0
Ensemble	7,0	39,0	44,3	9,7	100,0

Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

Avoir accès à l'eau potable, prendre les trois repas tous les jours, pouvoir se soigner quand on est malade ou encore avoir un emploi stable et durable et pouvoir s'occuper de son corps (savon, coiffure...) sont cités comme faisant partie des besoins minimums indispensables pour avoir des conditions de vie acceptables.

La création d'emplois et la sécurité alimentaire respectivement 38,6% et 23,3% sont citées prioritairement dans le cadre des actions à mener pour lutter contre la pauvreté.

Figure 2-2: Opinions des chefs de ménage sur les actions prioritaires à mener par les autorités



Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

2.4. Emploi

Population en âge de travailler : C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

Emploi Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

Chômage strict Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

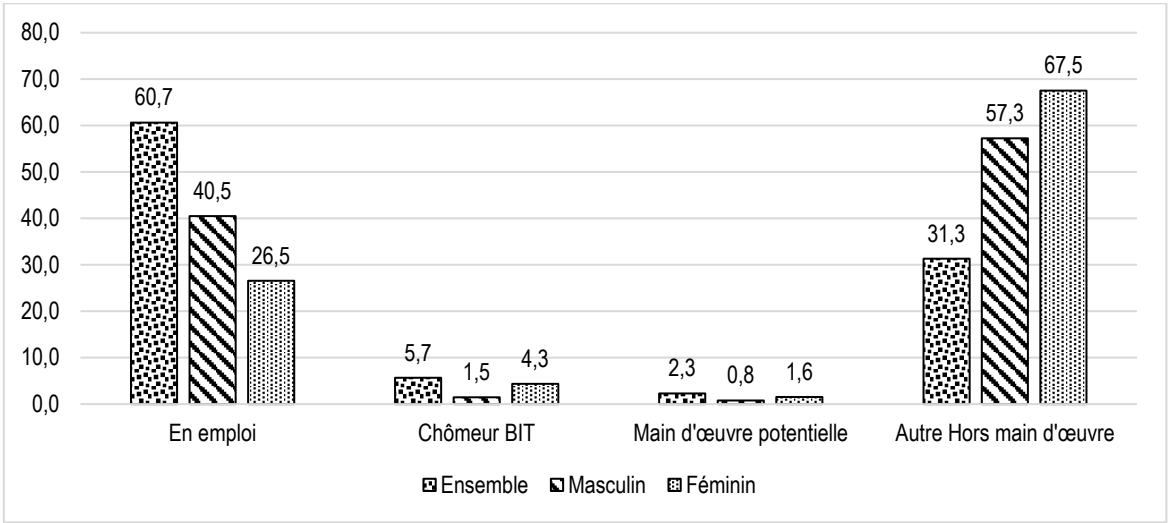
Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie : Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

Autres personnes hors main d'œuvre : La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

Dans l'ensemble du pays, entre avril et juin 2024, la proportion de personnes en emploi est de 58,0% chez les personnes âgées de 15 ans ou plus. Les femmes sont moins actives que les hommes (42,9% contre 75,4% respectivement).

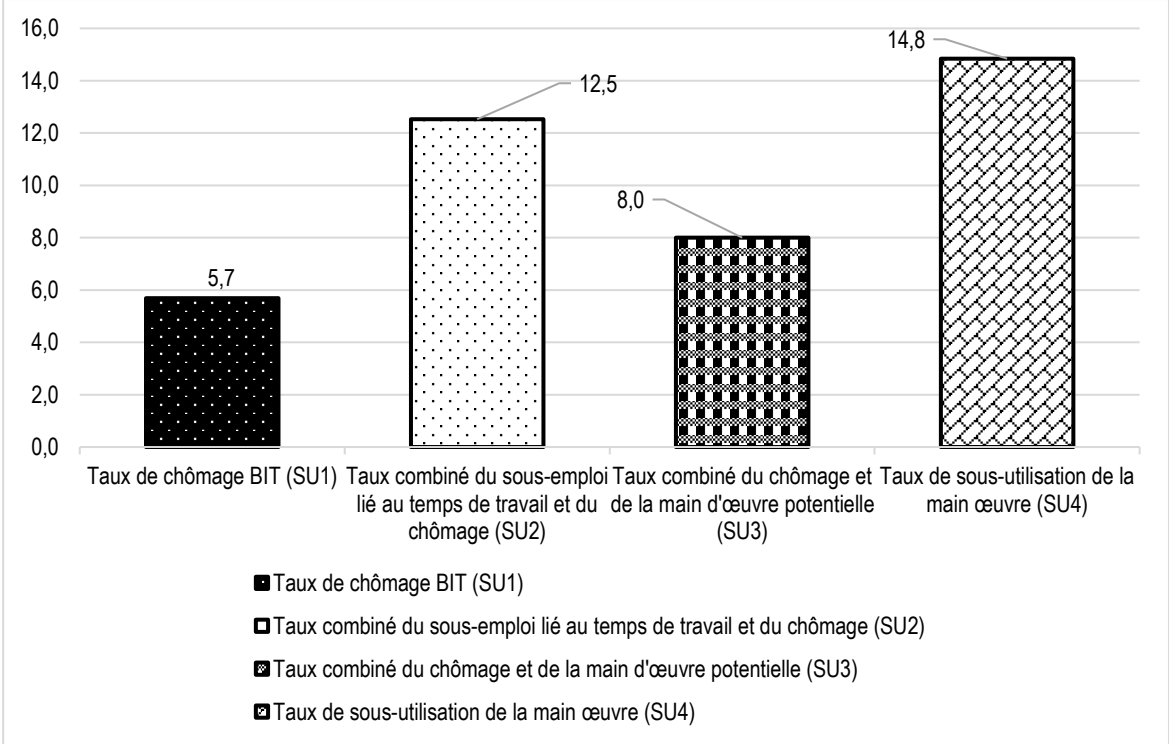
Figure 2-3 : Structure de l'emploi selon les nouvelles normes



Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

Au niveau national, sur la période de collecte, le taux combiné du chômage de la main d'œuvre potentielle (SU3) frappe 5,7% de la population en âge de travailler (15 ans ou plus) sur la période de collecte d'avril à juin 2024. Les femmes sont plus touchées que les hommes par le phénomène (4,3% contre 1,5% respectivement).

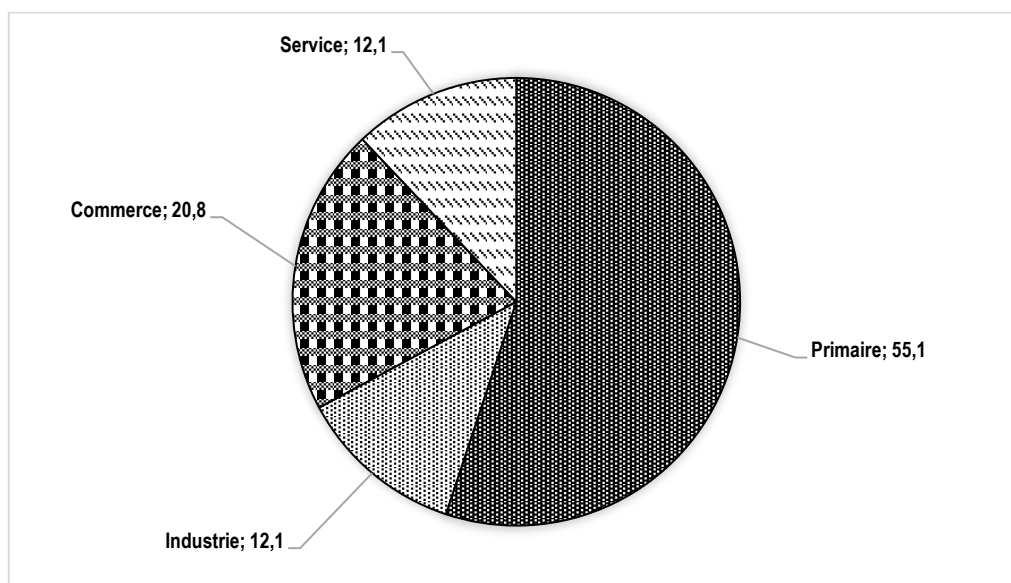
Figure 2-4: Répartition de la population malienne de 15 ans et plus selon la situation dans l'emploi



Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

Près de six personnes sur dix en emplois travaillent dans le secteur primaire (55,1%) suivi du commerce avec 20,8%.

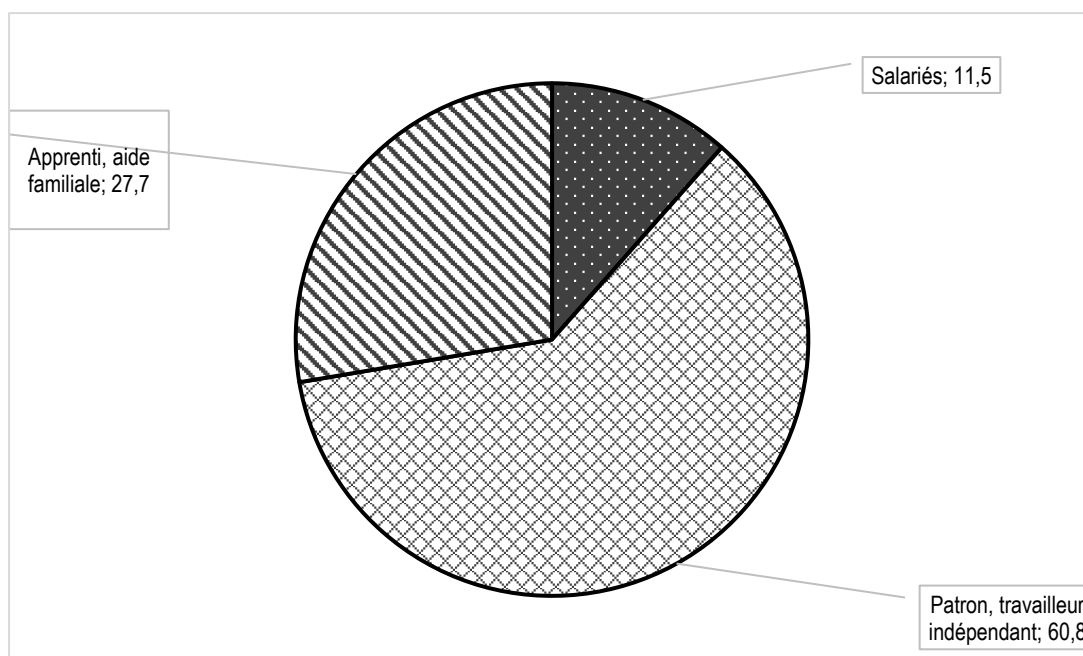
Figure 2-5 : Population en emplois selon le secteur d'activité (%)



Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

Dans l'ensemble, 60,8% de la population en emplois sont des patrons ou travailleurs indépendants et 11,5% sont salariés.

Figure 2-6 : Population en emplois selon le statut salarial (%)



Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)

2.5. Dépenses de consommation

Les dépenses de consommation des ménages maliens sur la période avril-juin 2024, sont estimées à 2 599,3 milliards FCFA contre 2 623,8 milliards sur le trimestre précédent, soit une baisse de 0,94%. Cette baisse est probablement causée par le prix du carburant à la pompe, imputable au transport et aux dépenses liées à la communication, malgré une hausse des prix des vêtements et des chaussures pour la fête du ramadan.

La structure des dépenses est typique de celle d'un pays pauvre car plus de deux tiers (74,2%) des dépenses sont destinées à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées.

Tableau 2-5 : Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %
Part des dépenses des fonctions de consommation en Avril-juin 2024 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	642,9	66,1	1 286,8	79,1	1 929,6	74,2
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,4	0,1	1,1	0,1	2,5	0,1
Articles d'Habilllements et Chaussures	87,0	8,9	142,7	8,8	229,7	8,8
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	81,6	8,4	35,5	2,2	117,0	4,5
Meubles, Articles de ménages et Entretien	7,3	0,7	10,6	0,7	17,9	0,7
Santé	25,1	2,6	34,7	2,1	59,8	2,3
Transport	54,4	5,6	54,0	3,3	108,4	4,2
Communication	20,9	2,2	23,3	1,4	44,2	1,7
Loisirs et Cultures	7,5	0,8	10,3	0,6	17,8	0,7
Enseignements	15,5	1,6	3,5	0,2	19,0	0,7
Restaurants et Hôtels	0,2	0,0	0,2	0,0	0,4	0,0
Biens et Services Divers	28,5	2,9	24,4	1,5	52,9	2,0
Total	972,2	100,0	1 627,1	100,0	2 599,3	100,0
Part des dépenses des fonctions de consommation en Janvier-mars 2024 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	666,1	66,36	1 285,2	79,34	1 951,4	74,37
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,8	0,18	1,4	0,08	3,1	0,12
Articles d'Habilllements et Chaussures	38,9	3,88	70,2	4,33	109,1	4,16
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	91,2	9,08	42,1	2,60	133,2	5,08
Meubles, Articles de ménages et Entretien	16,7	1,67	20,0	1,23	36,7	1,40
Santé	29,9	2,98	53,9	3,33	83,9	3,20
Transport	63,4	6,32	69,4	4,28	132,8	5,06
Communication	30,5	3,04	31,2	1,92	61,7	2,35
Loisirs et Cultures	12,9	1,29	15,1	0,93	28,0	1,07
Enseignements	25,0	2,49	6,9	0,42	31,9	1,22
Restaurants et Hôtels	0,3	0,03	0,5	0,03	0,7	0,03
Biens et Services Divers	27,1	2,70	24,2	1,49	51,3	1,95
Ensemble	1 003,9	100,00	1 619,9	100,0	2 623,8	100,0

Source : EMOP 2024, passage 2 (avril-juin)